



Conseil de sécurité

Distr. générale
24 janvier 2018
Français
Original : anglais

Lettre datée du 19 janvier 2018, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution [2379 \(2017\)](#) dans laquelle le Conseil de sécurité m'a prié de constituer une équipe d'enquêteurs, dirigée par un conseiller spécial, à l'appui des efforts engagés à l'échelle nationale pour amener l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIL, également connu sous le nom de Daech) à rendre des comptes, en recueillant, conservant et stockant des éléments de preuve en Iraq d'actes susceptibles de constituer des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité et des crimes de génocide perpétrés par le groupe terroriste EIL en Iraq.

J'ai également l'honneur de me référer aux lettres que j'ai adressées au Président du Conseil les 20 novembre 2017 ([S/2017/989](#)), 14 décembre 2017 ([S/2017/1072](#)) et 21 décembre 2017 ([S/2017/1122](#)), ainsi qu'aux lettres que m'a adressées le Président du Conseil les 27 novembre 2017 ([S/2017/990](#)), 18 décembre 2017 ([S/2017/1073](#)) et 27 décembre 2017 ([S/2017/1123](#)).

Dans sa lettre datée du 27 décembre 2017, le Président du Conseil de sécurité m'a indiqué que les membres du Conseil avaient pris note de ma demande tendant à ce que le délai de présentation du mandat de l'équipe d'enquêteurs soit prorogé jusqu'au 19 janvier 2018.

Le Secrétariat a continué de s'entretenir avec le Gouvernement iraquien afin de régler la question de la communication, par l'équipe d'enquête, d'éléments de preuve dans le cadre de procédures pénales à l'issue desquelles la peine capitale pourrait être prononcée ou exécutée. Bien que le Secrétariat ait fait tout son possible, cette question n'a pas pu être réglée et il n'a donc pas été possible d'achever l'élaboration d'un mandat dont les termes seraient acceptables pour le Gouvernement iraquien.

Par conséquent, je souhaite demander que le délai de présentation du mandat soit prorogé jusqu'au 9 février 2018, afin que le Secrétariat puisse continuer de s'employer à trouver un accord avec le Gouvernement iraquien. Si nous parvenons à élaborer un mandat dont les termes seraient acceptables pour le Gouvernement iraquien avant cette date, j'en informerai le Conseil de sécurité.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter le texte de la présente lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) António Guterres

